Léguer aujourd'hui, c'est réparer des milliers de vies demain.

Legs • Donations • Assurances-vie

RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE
hi.fr/legs

handicap international

© E. Martin / Figaro Magazine / HI

© L. Veuve / HI

/ Votre geste a une valeur inestimable, la valeur de réparer des vies.

Chaque jour, sans répit, Handicap International vient en aide aux personnes handicapées et aux plus vulnérables, qu'elles soient victimes de conflits armés, de catastrophes naturelles ou de l'extrême pauvreté.

Aujourd'hui comme demain, vous pouvez donner un nouveau souffle au combat essentiel que nous menons ensemble contre l'injustice.

Grâce à un legs, une donation ou une assurance-vie en faveur de notre association, vous permettrez à nos équipes de déployer aussi longtemps que nécessaire, leurs actions dans près de 60 pays.

Votre geste a une valeur inestimable : la valeur de réparer des vies.

Pour en savoir plus, je vous invite à demander notre brochure d'information ou à contacter notre équipe qui pourra répondre à vos questions.

Merci d'agir ici, pour notre combat commun qui se déroule là-bas.

Docteur Jean-Baptiste Richardier
Cofondateur de Handicap International

FAITES VIVRE NOS MISSIONS À TRAVERS LE MONDE

Secourir dans l'urgence, **appareiller et rééduquer** pour vivre debout, **dépolluer** les zones minées, **insérer** les plus vulnérables, **prévenir** les handicaps sont autant d'actions que votre générosité rendra possibles pour nous permettre de construire ce monde plus humain et inclusif auquel vous tenez tant.

/ LE LEGS

Par un legs, vous pouvez transmettre à Handicap International tout ou partie de votre patrimoine (maisons, objets d'art, bijoux, actions, avoirs bancaires...). Vos volontés, détaillées dans votre testament, ne prendront effet qu'à votre décès. Vous offrez ainsi en héritage un monde plus sûr aux victimes de guerre et de conflits.

UN LEGS DE 100 000 €

nous permet d'équiper 21 démineurs pour qu'ils mettent à l'abri du danger mortel des mines la population de 2 villages

© J.M. Vargas / HI

/ LA DONATION

De votre vivant, la donation vous permet de céder à Handicap International les droits ou la propriété d'un bien. Cet acte, établi par votre notaire, a un effet immédiat. De cette façon, vous pouvez soutenir dès maintenant les personnes handicapées et vulnérables. Chaque type de donation bénéficie d'avantages fiscaux tant pour le donateur que pour le donataire.

UNE DONATION DE 40 000 €

nous permet d'aménager une école pour accueillir et insérer 24 enfants handicapés

© N. Thomas / HI

/ L'ASSURANCE-VIE

L'assurance-vie est un contrat d'épargne et de placement pour lequel vous pouvez désigner un bénéficiaire en cas de décès. Vous pouvez désigner Handicap International comme bénéficiaire au moment de l'ouverture de votre contrat d'assurance-vie ou ultérieurement pour soutenir nos missions.

UNE ASSURANCE-VIE DE 10 000 €

nous permet d'appareiller et d'apporter les soins de rééducation à 136 victimes

© L. Veuve / HI

Handicap International étant reconnue d'utilité publique, notre association est exonérée en totalité des droits de succession.
Pour toute information complémentaire rendez-vous sur : hi.fr/legs

DEMANDE D'INFORMATIONS

- ☐ Je souhaite recevoir gratuitement la documentation d'information, en toute confidentialité et sans engagement de ma part.
- ☐ Je souhaite que vous preniez contact avec moi par téléphone :

  Mon téléphone : |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__|

  De préférence entre : .....h et .....h

Merci de compléter ci-dessous :

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Code postal : |__|__|__|__|__|

Ville : .....

E-mail : .....

MERCI DE RENVOYER VOTRE DEMANDE DANS UNE ENVELOPPE SANS L'AFFRANCHIR À L'ADRESSE SUIVANTE :

HANDICAP INTERNATIONAL
LIBRE RÉPONSE N° 45134 - 69129 LYON 08

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à dpo@hi.org.

CWQC

JE DEMANDE MA DOCUMENTATION EN LIGNE

VOUS ACCOMPAGNER EN TOUTE TRANSPARENCE

Chaque euro compte pour soutenir les plus fragiles. Les legs et donations ont ainsi une valeur inestimable qui nous lie étroitement. C'est pourquoi Handicap International s'engage à vous accompagner, en toute confidentialité, tout au long de votre réflexion et à vous informer en toute transparence sur l'utilisation des legs, donations et assurances-vie.

Cette transparence est le pilier de notre pacte de confiance.
Sans aucun engagement de votre part, nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions, par téléphone, dans nos locaux ou à votre domicile si vous le souhaitez.

À VOTRE ÉCOUTE

Célia Junon et Nicolas Morand, accompagnés par une équipe de juristes, sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre projet :

Votre équipe Relations Testateurs

E-mail : transmettre@hi.org

T. : +33 (0) 4 72 76 12 62

© HI

Célia Junon
Port. : 06 18 49 12 00

Nicolas Morand
Port. : 06 99 12 97 71

handicap international

Pour toute information complémentaire rendez-vous sur : hi.fr/legs